Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260427-DELCCAS2026_17-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE LANGUEUX
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente s'est réuni au lieu habituel de ses séances, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Langueux sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Président du CCAS

Etaient présents : BARBIER Frédéric, BRUN Cyril, GUIGNARD Sylvie, HAAS Richard, HAMON Yann, HARNAY Amandine, JOUANNIGOT LE SAGE Eveline, LAUNAY Noelle, LESSIGNY Mélody, LUCAS Monique, MACÉ Karine, MAHÉ Solange, MOUTON Cécil, NIVET Maryline, OLIVIERO Hélène, RIOU Georges, VALY Yannick

Absents excusés :

Assistaient : TROTIN Camille, DELOTTE Suzanne

Date de convocation : 21 avril 2026

Nombre administrateurs en exercice : 17

Présents : 17 **Pouvoir :** 0 **Votants :** 16

2026/17	CORRECTIF APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Rapporteur : Sylvie GUIGNARD, l'Adjointe aux Solidarités, à la Santé, au Logement, à la Citoyenneté et à l'Intercommunalité

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260427-DELCCAS2026_17-DE

financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	**Fonctionnement**	**Total cumulé**
Recettes	Prévision budgétaire totale	35 463.49€	191 345.00€	226 808.49€
	Recettes réalisées	3 071.52€	183 029.39€	186 100.91€
	Restes à réaliser		0€	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	4 500.00€	191 345.00€	195 845.00€
	Dépenses réalisées	2 000.00€	185 457.74€	187 457.74€
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	1 071.52€	-2 428.35€	-1 356.83€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	30 603.49€	3 893.66€	34 497.15€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	31 675.01€	1 465.31€	33 140.32€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
Résultat cumulé	Excédent/déficit	31 675.01€	1 465.31€	33 140.32€

Avant le vote, Monsieur Richard HAAS, président du CCAS quitte la salle. La présidence de séance est alors assurée par madame Sylvie Guignard, la Vice-Présidente.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260427-DELCCAS2026_17-DE

Après avoir constaté que le quorum reste atteint, le conseil procède au vote. Monsieur Richard HAAS, président du CCAS réintègre la salle à l'issue du vote.

Au vu des résultats présentés ci-dessus**, je vous propose** :

- D'approuver le CFU 2025 du CCAS de Langueux.
- Et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

*

* *

Présents sans l'ordonnateur : 16
Pouvoirs : 0
Total : 16
Suffrages exprimés : 16
Votes pour : 16
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, adopte le présent rapport à l'unanimité.

Certifié exécutoire
au vu de la transmission

en Préfecture le 29/04/2026
et de la publication le 29/04/2026
la Vice-Présidente du CCAS,

Sylvie GUIGNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * LANGUEUX *

Pour extrait conforme
Langueux, le 27/04/2026

la Vice-Présidente du CCAS,

Sylvie GUIGNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * LANGUEUX *

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260427-DELCCAS2026_17-DE